

Après en avoir pris lecture, le roi parut flatté de tout ce que S. M. Louis XVIII voulait bien lui écrire dans les termes les plus amicaux, et sembla de même répondre favorablement à ses intentions. Il voulut bien approuver le choix dont m'a honoré le roi pour être ici son agent à l'égard des Français, et me déclara alors que s'il avait hésité à me demander l'interprétation de la lettre, c'était parce qu'il croyait que les convenances l'exigeaient, vu que j'en avais été le porteur.

J'ignore encore aujourd'hui quelles avaient été ses idées réelles à ce sujet; mais je ne puis m'empêcher d'attribuer sa conduite à des sentiments de défiance dont j'aurais été à l'abri sous le gouvernement de son père, et qui, probablement lui furent inspirés, dès mon arrivée, par le Mandarin des Étrangers.

Ce mandarin ayant eu connaissance, par la communication qui lui avait été donnée de la lettre du roi, que je devais être chargé à l'avenir des intérêts des Français dans ce pays, s'imagina que par là je lui enlevais une partie essentielle de ses pouvoirs, et, qui pis est, des nombreux présents qu'on ne peut se dispenser de lui faire. Sa manière d'être à mon égard pendant quelque temps, et le peu de dissimulation dont il usait alors pour témoigner sa jalousie, eurent bientôt changé mes soupçons en certitude. Je crois même pouvoir assurer qu'il avait voulu faire entendre au roi que la France en viendrait bientôt à lui demander des concessions de terres ou des avantages qu'il ne pourrait accorder qu'à son détriment.

Dans les différentes audiences que j'ai eues depuis du prince, il m'a souvent accueilli moins bien qu'il n'avait fait d'abord; mais jamais assez mal pour me